Demander à voter par correspondance aux élections européennes du 9 juin 2024

Cette démarche est également disponible dans l’application mobile !

Contenu de ce tutoriel

[Jusqu’à quand est-ce que je peux demander le vote par correspondance ? 1](#_Toc161386167)

[De quoi ai-je besoin pour demander le vote par correspondance ? 1](#_Toc161386168)

[Étape 1/3 : Saisie du formulaire 1](#_Toc161386169)

[Étape 2/3 : Signature 2](#_Toc161386170)

[Étape 3/3 : Transmission 2](#_Toc161386171)

[Besoin d’aide ? 3](#_Toc161386172)

# Jusqu’à quand est-ce que je peux demander le vote par correspondance ?

Vous pouvez demander le vote par correspondance jusqu’au :

* **30 avril 2024** si la lettre de convocation doit être envoyée à l’étranger ;
* **15 mai 2024** si la lettre de convocation doit être envoyée au Luxembourg.

# De quoi ai-je besoin pour demander le vote par correspondance ?

Pour demander le vote par correspondance via MyGuichet.lu, vous avez besoin :

* d’un **produit d’authentification** (produit LuxTrust ou eID luxembourgeoise) ;
* d’un **espace privé sur MyGuichet.lu**.

[Comment créer un espace privé sur MyGuichet.lu ?](https://guichet.public.lu/fr/citoyens/support/aide/myguichet/espace-prive.html)

# Étape 1/3 : Saisie du formulaire

1. Cliquez sur "**Se connecter**".
2. Suivez les étapes qui correspondent à votre **produit d’authentification**.
3. Cliquez sur la **démarche à la une**, qui est pour le moment le vote par correspondance.

Comme il s’agit d’une **démarche avec authentification**, vos données issues du Registre national des personnes physiques (RNPP) sont déjà préremplies.

1. Indiquez si votre **adresse** issue du RNPP est correcte.
2. Indiquez si vous souhaitez recevoir la lettre de convocation à une **adresse différente** de celle de votre résidence.
3. Remplissez, le cas échéant, les **champs obligatoires** marqués par un **\***.
4. Confirmez que vous **n’êtes pas exclu de l’électorat** en cochant la case prévue à cet effet.
5. Cliquez sur "**Étape suivante**" pour terminer le remplissage.
6. Cliquez sur "**Étape suivante**" pour commencer la signature.

# Étape 2/3 : Signature

1. Cliquez sur "**Signer les documents**".

Veuillez noter que la signature avec un moyen eIDAS **n’est pas possible**.

1. Sélectionnez si vous souhaitez signer :

* au moyen d’un produit LuxTrust ; **ou**
* via l’application mobile GouvID.

1. Sélectionnez le produit avec lequel vous souhaitez signer (dans cet exemple, **LuxTrust Mobile**).
2. Saisissez votre **identifiant utilisateur** (*user ID*).
3. Cliquez sur "**Suivant**".
4. Saisissez votre mot de passe (*password*).
5. Cliquez sur "**Suivant**".
6. **Acceptez la signature** via l’application LuxTrust Mobile.

Après la signature, vous êtes automatiquement redirigé vers votre espace privé.

**Attention :** votre demande **n’a pas encore été transmise à votre commune de résidence**. Vérifiez que vous avez bien suivi les étapes suivantes.

# Étape 3/3 : Transmission

1. Cliquez sur "**Transmettre**".
2. Cliquez sur "**Transmettre**" pour confirmer la transmission de votre demande.

Vous avez **transmis avec succès** votre demande à votre commune de résidence !

Vous recevez également un **e-mail automatique** qui vous informe de la bonne transmission de la demande.

Si votre demande de vote par correspondance est acceptée, votre commune de résidence vous enverra votre lettre de convocation par **courrier recommandé**.

# Besoin d’aide ?

* [Formulaire en ligne](https://guichet.public.lu/fr/citoyens/support/aide.html)
* **Téléphone :** (+352) 247-82 000 du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00
* **Accueil physique :** 11, Rue Notre-Dame à L-2240 Luxembourg du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00